

Merci à toutes et à tous pour votre présence nombreuse à ces premiers vœux – du moins sous cette forme – du Maire et du Conseil municipal aux habitants de la commune. Donc, au nom de toute l'équipe municipale présente à mes côtés, à toutes et à tous, bonne année 2015 : santé, joie, bonheur, réussite dans les projets, amour, argent, ... meilleurs vœux à tous.

J'ai dit que c'était les premiers vœux sous cette forme car la tradition à Villers, initiée par Jean-Marie depuis longtemps, était de diffuser dans chaque boîte aux lettres un écrit à l'occasion de la nouvelle année comportant un bilan de l'action du Conseil municipal pour l'année écoulée et les projets pour l'année nouvelle.

Cette information municipale de début d'année a beaucoup évolué au cours du temps : elle est devenue plus copieuse, plus vaste et diversifiée en informations municipales, puis avec des photos, puis avec de la couleur, puis avec des photos couleur. Nous étions au bout des innovations et du renouvellement et nous cherchions une nouvelle formule pour ces vœux d'autant que nous n'avions aucun retour du document distribué chaque année, document auquel le maire consacrait un temps important.

J'ai dit « nouvelle formule » : cette salle de convivialité nous fournit l'outil et le renouvellement de l'équipe municipale de mars 2014 nous donne l'occasion de changer, d'essayer autre chose pour ces vœux ! On sait qu'en passant de l'écrit à l'oral, on y perdra sans doute en précision et en exhaustivité mais on souhaite y gagner en échanges et en rencontres. Telle est la volonté de l'équipe municipale, faire de ce temps des vœux un moment de convivialité au village, aussi, je compte sur vous pour prendre du plaisir à échanger et à discuter autour du verre d'amitié après ma brève rétrospective de 2014.

Je commencerai par le nerf de la guerre, les finances. Dans la commune, cela s'appelle le budget prévisionnel, il est préparé au cours de plusieurs réunions du C M. Il comprend des dépenses et des recettes et deux sections, l'une de fonctionnement, l'autre d'investissement. Dans un premier temps, je ne parlerai que du fonctionnement. Il est stabilisé autour de 130 000 € (128 694 € en 2014) dont :

- 21 669 € en charges à caractère général (électricité, éclairage public, assurances, maintenance, téléphone, internet, affranchissement, entretien des bâtiments, carburant, fournitures d'entretien et administratives, ...)
- 41 051 € de charges de personnels, secrétaire de mairie, employé municipal et contrat aidé.
- 55 480 € de charges de gestion courante, notre participation au fonctionnement du groupe scolaire et au SDIS, financement du CCAS et du SIEB
- D'autres comptes tels que la dotation aux amortissements (4 276 €) et les intérêts des emprunts (6 216 €).

L'objectif du CM est que ces dépenses de fonctionnement soient couvertes par le produit de l'impôt (96 583 € en 2014) et les dotations de l'état (40 021€), soit 136 604 € en 2014. En conclusion, ce budget de fonctionnement nécessite une attention croissante afin que ces recettes dégagent un excédent venant abonder le budget d'investissement.

La baisse des dotations de l'Etat - qui est une réalité pour toutes les collectivités – et la fiscalité qui est stable – par la volonté des élus dans le contexte économique difficile actuel – tout cela rend difficile l'exercice budgétaire. Cette année, à Villers, la commune dégagera un excédent de 21 954 €.

Avant de parler de l'investissement, je précise que la commune a 2 budgets annexes : l'assainissement et la sylviculture.

Le budget « assainissement » est réglementaire et il est alimenté par la redevance d'assainissement. Il a autofinancé les travaux d'assainissement réalisés en 2014 rue du Faubourg et rue de la Beurrerie (résorption des eaux claires) coût total : 26 833 € ht avec 30 % de subventions de l'Agence de l'eau. Ce budget reste excédentaire de 56 513 € en 2014, cela devrait permettre l'autofinancement d'un 3^{ème} bassin de type rhizosphère qui est nécessaire pour un meilleur fonctionnement de notre lagunage.

L'autre budget annexe est la forêt. Il est volontaire et est toujours excédentaire. La vente de bois permet de financer le renouvellement de la forêt, environ 60 % des recettes sont réinvestis et les 40% restants constituent un excédent qui vient abonder le budget d'investissement de

la commune l'année n+1. En 2014, c'est 67 906 € de vente de bois pour 21 303 € de dépenses de fonctionnement et 21 155 € de dépenses d'investissement. L'excédent est donc de 25 512 €. En 2013, il était de 39 000 € qui n'ont pas été dépensés.

Quant à l'investissement, l'équipe municipale distingue l'investissement ordinaire et les projets de plus grande ampleur. Tous les ans, on fait des travaux de voirie ou on renouvelle du matériel.

En 2014,

Voirie : réfection du début du chemin neuf (.....), la route du chenil, du pont Charod sur le chemin du Theu, le mur le long de la rue de la grand fontaine. Total : 26 937 € ht avec 30% de subvention.

Achat de petit matériel : tondeuse à gazon et compresseur pour 1 776 €, complément de l'équipement de la salle : escabeau, cafetière, aspirateur : 260 €. Je profite de l'occasion pour remercier encore l'ACL qui a financé l'achat d'un congélateur.

La voirie, le petit matériel, c'est l'investissement ordinaire, voire obligatoire de la commune. Et puis, tous les 4 à 6 ans, on réalise un équipement plus structurant et surtout plus coûteux. Par le passé, un lotissement, des travaux à l'église, l'aménagement de Lallevaux, la réhabilitation du logement au-dessus de la mairie et de la maison Simoës, la réalisation de cette salle. .. Ces projets sont discutés et préparés plusieurs mois, voire plusieurs années à l'avance et ils nécessitent la constitution de provisions financières importantes afin de ne pas avoir systématiquement recours à l'emprunt.

Voilà comment on fonctionne à Villers et un aperçu de 2014.

Des projets sont déjà à l'étude pour 2015 :

- Finir le mur le long du ruisseau de la rue de la Grande Fontaine
- Pose d'un miroir rue du Bois d'Ard
- Achat de matériel et d'équipements pour les employés municipaux qui travaillent en forêt en hiver et à l'entretien de la commune toute l'année.
- Le tubage de la cheminée et le remplacement du poêle de la mairie chauffée au bois.

- Remplacement de 2 bornes à incendie défectueuses
- Des travaux de voirie

Et le budget 2015 est déjà bien rempli en investissement ordinaire.

2 autres projets d'investissement sont programmés pour 2015-2016 :

- Des travaux de desserte forestière en partenariat avec la commune de Meurcourt (estimation : 90 000 €)
- La mise aux normes d'accessibilité à la mairie (estimation : 52 000 €).

Le fait que l'équipe municipale se rencontre souvent et discute de façon prospective, cela nous permet d'avoir des projets mais aussi des dossiers prêts et ainsi saisir les opportunités de subventions, comme l'illustrent les travaux de desserte et d'accessibilité.

Par ailleurs, mais c'est trop tôt pour en parler, l'équipe municipale continue sa réflexion sur l'aménagement du centre du village. Ce travail sera amorcé en 2015 avec le CAUE de la HS.

Je rappelle que du 15 janvier au 14 février, aura lieu le recensement de la population de Villers. Cette opération est réalisée tous les 6 ans, elle est obligatoire (mission INSEE). L'agent recenseur qui va prendre contact avec chacune et chacun d'entre vous est Marlène CLER. Je compte sur vous pour que vous lui réserviez un très bon accueil.

Par ailleurs, la commune entretient des partenariats avec :

- La CCTV (OM et désormais péri et extra-scolaire)
- Le SICG pour les questions scolaires
- Le SIEB pour l'eau potable (siège social)
- La commune d'Ehuns avec laquelle nous partageons l'église et le cimetière. Une réflexion est en cours pour l'aménagement du cimetière.
- D'excellentes relations sont également à saluer avec l'ONF et le service de la perception de Luxeuil.

Je voudrais finir par des remerciements :

- Je veux remercier l'équipe municipale renouvelée en mars dernier, merci aux anciens, merci aux nouveaux. Nous sommes dans la

continuité. L'équipe met souvent la main à la pâte pour des petits travaux et pour l'entretien. Nous nous partageons le travail et les élus sont présents aux réunions très nombreuses. L'équipe est unie et travailleuse, l'avis de tous est utile.

- Merci aux employés communaux qui entretiennent le village et à la secrétaire qui sait accueillir à la mairie avec le sourire.
- Merci aux associations, l'ACL et l'ACCA qui animent le village et au club des Anciens le premier mercredi de chaque mois.
- Et pour finir, merci à vous, les habitants de Villers, globalement... Il y a quelques grincheux comme partout...Le « merci » sera donc moins appuyé pour certains même si je considère que j'ai d'excellentes relations avec tous.

On vit dans un monde compliqué, violent, intolérant.

Les derniers événements survenus à Charlie Hebdo l'illustrent tragiquement. Ce monde est de plus en plus individualiste. Or je pense que le monde rural, que notre village, peut rester, doit rester un rempart, un lieu où la solidarité, la générosité, la tolérance, l'entraide sont des réalités et des valeurs qui nous rassemblent. Je mesure que, chaque fois que vous êtes sollicités, je pense aux restos du cœur ce matin ou aux brioches de l'Adapei en octobre, beaucoup répondent présents comme beaucoup répondent présents aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre, comme beaucoup répondent présents pour le nettoyage de printemps ou pour se rencontrer à la fête du village.

Pour moi, tout cela, de façons très différentes, participe à l'esprit du village. Pour tout cela et chacun se reconnaîtra, que chacun soit remercié.

Merci à tous.

Bonne année 2015.